

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

.0X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LETTRE DU SAINT-PERE

A l'épiscopat anglais

A Nos Vénérables Frères Herbert Vaughan, cardinal-prêtre de la Sainte Eglise romaine, archevêque de Westminster, et aux autres évêques de la province de Westminster.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

MU milieu d'occupations très graves et d'amertumes de toutes sortes, Nous avons toujours trouvé une consolation efficace dans l'étroite et constante union des évêques avec le Saint-Siège apostolique. Qu'à ce titre vous méritiez de grands éloges, Vénérables Frères, c'est ce que Nous savions déjà et ce que Nous avons reconnu encore ces temps derniers, alors que vous avez eu soin de faire passer sous Nos yeux la lettre collective qu'en vertu de votre autorité, vous adressiez à votre peuple, et alors que vous vous êtes informés si elle répondait à Nos sentiments.

Nous l'avons jugé sage et grave. Vous, en effet, établis comme évêques par l'Eprit Saint pour gouverner chacun la partie qui lui est confiée de l'Eglise de Dieu, vous savez mieux que personne ce que demande le salut de vos peuples, et ce qu'il est nécessaire d'accomplir vous le conseillez à propos et avec prévoyance. On ne connaît que trop ce fléau qui là sévit, qui ailleurs est menaçant et qui a pour origine les opinions complètement erronnées, dont l'ensemble est ordinairement dési-

gné sous le nom de *catholicisme libéral*. Vous n'exagérez nullement en la signalant, mais vous exposez telle qu'elle est la gravité du péril auquel est exposée la religion catholique en Angleterre à l'époque actuelle ; appuyé sur les enseignements et les préceptes de l'Eglise, votre langage n'excède en rien la vérité. Tous les points qu'embrassent vos prescriptions et vos exhortations ont été souvent traités par Nos prédécesseurs, clairement définis par les Pères du concile du Vatican, et plus d'une fois mis en lumière par Nous-mêmes, soit dans Nos discours, soit dans Nos lettres.

Vous avez donné aux fidèles un conseil très salutaire en leur ordonnant de se garder du *rationalisme* dont la marche est habile et perfide et qui plus que tout autre poison est funeste à la foi divine. Dans le même ordre d'idées, quoi de plus juste que le précepte que vous rappelez touchant la soumission due aux évêques ? En effet, s'incliner devant l'autorité épiscopale et lui obéir, ce n'est en aucune façon une faculté arbitraire mais un devoir absolu, et aussi le principal fondement de la constitution divine de l'Eglise.

C'est pourquoi Nous vous approuvons et vous louons grandement de ces choses. Quant aux maux que vous rappelez avec affliction et que vous montrez aux hommes de jugement droit pour qu'ils les évitent, on peut dire que la source première d'où ils découlent réside dans la trop grande puissance de l'esprit du monde, dans l'éloignement pour la souffrance chrétiennement supportée, et dans le goût trop vif pour les douceurs de la vie. Or, nul ne peut conserver inviolablement la foi et combattre pour la cause du Christ, s'il n'est doué d'une grande constance, que ne rebutent pas les difficultés. Que tous ceux qui se disent catholiques s'adonnent donc avec plus d'ardeur à la culture de leurs âmes ;

qu'ils gardent, avec les armes de la prudence et de la vigilance, l'important bienfait de la foi ; qu'ils déploient plus de zèle dans la recherche et dans l'exercice des vertus chrétiennes ; qu'ils s'accoutument spécialement à la pratique de la charité, de l'abnégation, de l'humilité, et au mépris des choses qui passent.

Nous avons exhortés ailleurs à prier avec insistance le Dieu tout-puissant pour qu'il ramène la race anglaise tout entière à la religion de ses aïeux, et Nous avons dit que, pour obtenir cette grâce, il faut joindre à la prière les bonnes mœurs et l'intégrité de la vie.

C'est encore ce dont Nous vous avertissons et vous prions aujourd'hui. Pour cela, Nous désirons vivement voir propagée et fréquentée la pieuse association fondée par Nous sous le vocable de Marie, mère de l'affligé. » Il convient, en effet, que tout catholique travaillant au salut d'autrui travaille en même temps au sien et s'efforce de tout son pouvoir d'arriver lui-même à la sainteté. « Que votre lumière brille devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est aux cieux. » (Matth., V., 16.)

Dernière recommandation : que la déférence à l'égard du Pontificat romain soit auprès de vous chose sacrée. Si, parmi nos adversaires, il en est qui cherchent à l'amoindrir par leurs paroles, ou jeter sur lui la suspicion, qu'on ne craigne pas de les réfuter et de leur opposer la déclaration du Vénérable Bède, docteur de l'Église : « Mais le bienheureux Pierre, qui, ayant confessé le Christ avec une véritable foi, le suivit avec un véritable amour, a reçu spécialement les clefs du royaume des cieux et la souveraine puissance judiciaire, afin de faire comprendre sur toute la terre, à tous les croyants que quiconque se sépare de l'unité de la foi, ou de la société de Pierre, ne peut être délivré

des liens du péché, ni franchir le seuil du royaume céleste. » (*Hom. lib. 16*).

Comme gage des divines faveurs, et comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, vénérables frères, à vous et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 11 février de l'année 1901, de Notre pontificat la vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE.

LA BARQUE DE PIERRE

Discours prononcé par le R. P. Dehon, à l'église de Saint-André de la Vallée, à Rome, le 8 janvier 1901.

*Quare fremuerunt gentes et populi
meditati sunt inania ? (Ps. 2.)*

“ Pourquoi les nations ont-elles
frémi de rage, et les peuples ont-ils
formé des projets insensés ? ”

LE Psaume deuxième, en nous présentant le Sauveur, le Roi des rois, *Rex constitutus super Sion*, nous révèle en même temps la rage et les complots de ses ennemis.

La double prophétie s'accomplit dès la naissance de Notre-Seigneur. Il est adoré par les rois de l'Orient, mais derrière eux Hérode projette sa mort, et demain le Roi des rois devra fuir en Egypte.

Ce sera toute la vie du Christ. Trente-trois ans plus tard, quand il mourra sa mort pleine de vie et de résurrection, les adorateurs seront réduits au plus petit nombre, et derrière eux il y aura les rabbins et les pharisiens fanatiques, le faible Pilate, le railleur Hérode et le peuple illusionné.

Telle sera aussi toute la vie de l'Eglise, qui est le Christ continué. Saint Paul écrira aux Corinthiens : *Quasi morientes et ecce vivimus* : Nous mourons et nous vivons.

Pour nous servir d'une métaphore que Notre-Seigneur semble avoir préférée à toute autre quand il parlait de l'Eglise, le vaisseau de l'Eglise passera sans cesse de la pêche miraculeuse à la tempête et de la tempête à la pêche miraculeuse.

Le Christ aimait les leçons de choses et les métaphores en actions.

C'est près de leurs barques qu'il appelle ses apôtres et il leur dit : « Je vous ferai pêcheurs d'hommes » (1). Puis il se hâte de symboliser l'Eglise par la première pêche miraculeuse.

Tout y est marqué, l'autorité de Pierre, son infailibilité et les progrès merveilleux de l'Eglise (2).

Jésus monte sur la barque de Pierre, les autres suivent. Il enseigne de la barque de Pierre, il constitue Pierre chef suprême de la pêche : *Duc in altum*. Les autres travaillent sous les ordres de Pierre : *et vos laxate retia*. Les filets sont remplis. Tous les appelés suivent le Sauveur qui leur explique en deux mots tout le sens de la métaphore en disant à Pierre : Tu seras le chef des pêcheurs d'hommes : *Jam homines eris capiens*.

(1) Matth. iv. 18. — Marc. i, 16.

(2) Luc, v.

J'ai dit que tout était marqué dans la métaphore en action, ce n'était pas exact. Il fallait pour compléter tout le drame symbolique, trois autres actes, les deux tempêtes de la barque de Pierre et la seconde pêche miraculeuse (3).

Deux fois la barque symbolique est secouée par les vents et les flots.

La première scène est superbe. Le Christ est là, mais il dort, couché sur le pont de l'arrière, la tête sur un coussin. La tempête monte, elle est furieuse, elle rugit, les flots se jettent dans la barque, elle va sombrer : *Complebantur, periclitabantur*. Les apôtres crient vers Jésus : « Vous n'avez donc pas souci de nous sauver : *Non ad te pertinet quia perimus !* » Jésus se lève et debout il commande à la mer et aux vents : « Arrêtez-vous et faites silence : *Tace, obmutesce.* » Et il se fait un grand calme.

C'est l'histoire de l'Eglise.

La seconde scène n'est pas moins belle. Le Christ n'était pas là. Il était resté au rivage pour prier. La tempête sévit ! La barque est le jouet des flots : *navis jactabatur*. Le Christ arrive en marchant sur les flots courroucés. Les disciples poussent des cris de frayeur. Jésus ne veut pas les sauver seul. Il appelle Pierre qui s'avance sur les eaux, il le relève quand sa foi fléchit, il le prend par la main. Ils entrent tous deux dans la barque, en triomphateurs, et c'est quand ils sont entrés tous deux que la tempête s'apaise : *et cum ascendissent in naviculam, cessavit ventus*.

Mais ce que nous venons de voir dans la métaphore, il faut le retrouver dans l'histoire de l'Eglise.

(3) Matth. VIII et XIV. — Joan. XXI.

Souvent une tempête s'élèvera, mais Notre-Seigneur exige absolument notre confiance comme il l'exigeait de ses disciples à Tibériade : « *modicæ fidei, quare dubitastis*, hommes de peu de foi, pourquoi avez-vous craint ? » Et il récompensera toujours notre confiance en nous apportant le salut

I

Quelques années plus tard, le pêcheur d'hommes est venu à Rome. Il a déjà fait quelques bons coups de filet, à Jérusalem, à Antioche et chez les habitants du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie (4). Mais à Rome, la tempête s'élève et tout est sur le point de sombrer.

Les flots et les vents menacent également le frêle esquif.

Les flots, c'est cette marée montante de sensualité et de débauche qui ne semble pas laisser de place pour fonder et faire vivre une société chrétienne. Ce sont ces fêtes ou ces orgies au Palatin, d'Antium et de Baïa, si complaisamment décrites aujourd'hui par le roman et le théâtre, et qui donnaient alors l'exemple et le branle à toute la société romaine. La volupté faisait rage et la corruption était à son comble. On alternait entre les jouissances grossières des nuits de débauches et la volupté cruelle du cirque où l'on courait voir les fauves déchirant les entrailles des gladiateurs. Y avait-il espoir de voir une société chrétienne se former contre ce courant ? C'était pour Pierre l'épreuve du dégoût.

Puis le vent se leva, vent de tempête s'il en fut.

César avait fait incendier Rome, puis, inspiré sans

(4) I Pet. 1, 1.

doute par les voluptueux qui avaient en horreur la vie nouvelle des chrétiens et par les Juifs qui se souvenaient du calvaire, il voulut détourner sur les chrétiens la rage du peuple. Et la chasse sans merci commença. On les livrait aux chiens dans le cirque, dit Tacite (5), après les avoir revêtus de peaux de bêtes, on les crucifiait en grand nombre, on les brûlait comme des flambeaux pour éclairer les jardins de César.

Nul n'était épargné : femmes, enfants et vieillards étaient éventrés par les fauves. Les limiers lancés par César avaient scruté toutes les retraites. Les proies allaient leur manquer. Pierre sentit que les flots cédaient sous ses pieds. C'était pour lui l'épreuve du doute. Il pensa qu'il fallait fuir pour fonder l'Eglise ailleurs, et il s'en alla par la Voie Appienne. Mais l'apparition miraculeuse du lac de Tibériade se renouvela. Le Christ descendit vers lui. « Seigneur, s'écria Pierre, où allez-vous ? *Domino quo vadis ?* — Je viens, lui dit le Maître, renouveler le sacrifice du Calvaire. Je suis mort là-bas pour sauver le monde, je viens mourir ici dans la personne de mon vicaire, pour sauver Rome et en faire la capitale de mon Eglise. »

Pierre mourut en effet. Sa croix fut dressée sur le Janicule ou plutôt sur les pentes du Vatican. Le voyez-vous, avant de monter sur sa croix, bénir sa ville de Rome ? et en mourant pour elle il l'avait achetée, et c'est pour cela qu'elle appartient à ses successeurs.

Et après la tempête, ce fut la pêche miraculeuse, et bientôt les chrétiens remplissaient Rome, depuis l'humble demeure des Artisans jusqu'au palais de César.

(5) *Annales* : xv, 44.

II

Quatre siècles plus tard, la tempête bat de nouveau son plein.

Ce n'est plus Rome qui menace l'Eglise, ce sont les nations barbares.

La grande nation des Huns est venue des rivages de la Mongolie pour chercher en Europe des terres plus fertiles. Ses chefs poussent devant eux tout un peuple de 500,000 âmes.

Les nations de l'Est et du Nord, les Slaves et les Germains, les Alains et les Suèves, les Goths et les Vandales, se laissent pousser volontiers vers les rivages où la nature est plus souriante.

La Gaule, l'Italie, l'Espagne avaient déjà de splendides chrétientés ; le flot envahissant couvre et ravage tout.

En 409, Alaric descend déjà jusqu'à Rome avec ses Visigoths et la livre au pillage.

Genséric avec ses Vandales traverse la France, occupe une partie de l'Espagne, toute l'Afrique du Nord. Partout il pille, il détruit, il persécute. Evêques et fidèles, en Afrique, sont livrés à la mort. Genséric arrive à Rome en 455 et la livre à la barbarie de ses soldats. C'en était fini de toutes les églises florissantes d'Occident et d'Afrique.

Attila arrivait à son tour, faisant le désert partout où il passait. Léon le Grand l'arrêtait cependant à Padoue.

Mais Odoacre avec ses Hérules en 476 venait porter le dernier coup à l'empire d'Occident.

Théodoric avec ses Ostrogoths le suivait et le supplantait à Ravenne.

Enfin Clovis avec ses Francs envahissent la Gaule.

Tout paraissait fini encore pour l'Eglise. Tout était détruit, sanctuaires, écoles, monastères.

Tous ces barbares étaient païens. Quelques-uns seulement s'étaient laissés gagner à l'Arianisme. L'empereur d'Orient favorisait les Eutychéens.

Quelle immense ruine ! Quel désastre ! Saint Augustin avait demandé à Dieu de ne pas survivre à l'écrasement de son peuple. C'était de nouveau pour Pierre et pour l'Eglise l'épreuve du découragement. Pierre cependant criait vers Dieu, comme du lac de Tibériade : *Domine salva nos, perimus.*

Mais c'était encore une mort qui préparait la vie. *Quasi morientes et ecce vivimus !* Le salut allait venir par les Francs. Clovis leur chef, allait être gagné au Christ par la douce reine Clotilde et par le grand évêque Remy, encouragé par le successeur de Pierre, et il allait combattre partout l'arianisme.

Le Pape Anastase II lui écrivait : « Glorieux fils, vous êtes la consolation de l'Eglise, le protecteur de la barque de Pierre. »

L'alliance était scellée pour toujours entre le saint Siège et la nation française qui devenait la fille aînée de l'Eglise.

Le pêcheur d'hommes redevenu libre allait jeter ses filets au VI^e siècle sur l'Angleterre, au VII^e sur la Frise et la Hollande, au VIII^e sur l'Allemagne et la Saxe, au IX^e sur la Bulgarie, au X^e sur la Pologne et la Hongrie.

Le Christ réalisait la grande prophétie du Psaume : « Je te donnerai les nations en héritage et ton empire n'aura d'autres bornes que celles du monde. » (Ps. 2.)

III

Il y eut d'autres tempêtes encore, et celles du XIXe siècle ne sont pas les moindres.

A son début, la Révolution dominait en France et en Italie. Le conclave se tenait à Venise, il était étrangement divisé et ne donnait pas de résultat.

Il semblait que tout fût perdu. Mais le sang des martyrs de la révolution et la prière de l'Eglise touchèrent enfin le Christ. Il commanda au vent et aux flots. Pie VII était élu et il concluait le concordat de 1801 qui rétablissait la paix.

Au milieu du siècle, la tempête sévissait encore. La Révolution était maîtresse de Rome. Pie IX s'était réfugié à Gaëte. Mais il pria avec sa foi de saint : *Domine, salva nos, perimus* ; et le Christ le ramenait à Rome.

Aujourd'hui, les flots montent de nouveau, et ils sont plus menaçants que ne le croient les esprits superficiels.

Il ne s'agit pas seulement des projets de lois qui menacent les couvents et les collèges de France ; ce n'est là qu'un incident.

Il y a une immense conjuration admirablement ourdie et qui se croit sûre d'un prochain triomphe. Le Sanhédrin, les Pharisiens, Hérode et Pilate sont réunis et ils ont gagné le peuple. Il semble qu'il n'y ait plus pour le Christ d'autre perspective que le Calvaire.

Aujourd'hui le Sanhédrin, ce sont les hauts conseils israélites. Ils ne se font pas connaître, mais l'unité de leurs plans se révèle suffisamment par leur action internationale.

Dans toute l'Europe, ils détiennent la haute banque.

En un demi-siècle ils ont acquis, dit-on un quart de la richesse mobilière générale, et par là ils ont une influence prépondérante sur tous les gouvernements.

Partout ils prennent la tête du haut commerce ; ils acquièrent les grandes propriétés foncières, surtout en Autriche et en Hongrie, où ils détiennent un tiers du sol national. Ils dirigent les neuf dixièmes de la presse européenne, et par là ils façonnent l'opinion qui est la reine des sociétés démocratiques.

Leurs fils forment déjà la moitié des étudiants de l'Université de Vienne, le tiers de celle de Pesth. Ils remplissent les tribunaux et les conseils des Etats. Ils ont le premier rang dans le commerce d'exportation de nos grands ports européens. Encore quelques pas et ils seront les maîtres du monde.

Comme le Sanhédrin d'autrefois a su dominer Pilate et Hérode et gagner le peuple, ainsi celui d'aujourd'hui a su s'imposer aux deux grandes puissances du jour, les Loges maçonniques et la démocratie sociale. Ils ont la majorité dans les grands conseils socialistes. Ils dominent dans les 80 Grands Orientis qui sont obéis par les 120 grandes Loges provinciales et les 8,300 Loges locales.

Vous savez la puissance des Loges. Les membres du grand couvent de Paris en 1890 ont dit : « Dans dix ans personne ne bougera plus en France en dehors de nous. » C'était à la lettre. Ils imposent aujourd'hui les projets de loi qui doivent nous régir.

Vous savez aussi la force du socialisme, et ce que vous ne devez pas perdre de vue, c'est la rapidité foudroyante de ses progrès.

En France, par exemple, ils ont obtenu aux élections législatives

180,000 voix.....	en 1889
600,000	en 1893
1,100,000sur 7 millions de votants	en 1898
En Allemagne, ils ont obtenu	
500,000 voix.....	en 1884
1,500,000	en 1890
2,100,000..... sur 7 millions de votants.....	en 1893

Vous savez leur programme : destruction de la propriété, de la religion, de la famille ; et ne vous fiez pas à leur évolution apparente. C'est une tactique, et les projets intimes restent les mêmes.

Pour auxiliaire ou pour avant-garde, ils ont l'anarchie. Celle-ci n'a pas de statistique officielle. Elle a ses groupes mystérieux de 15 affidés qui se réunissent dans une infinité de villes. Elle a ses journaux, sa littérature, ses adhérents. Elle se vante de posséder 50,000 partisans. Ses livres suggestifs, qu'on trouve dans la bibliothèque de tous les rigicides ont tout ce qu'il faut pour incendier l'Europe. Une pareille alliance, l'or d'Israël, la presse, l'audace des Loges et la force brutale du nombre, n'est-ce pas une puissance invincible ?

Tout cela n'annonce-t-il pas une tempête telle que l'histoire de l'Eglise n'en a pas encore connu ? Ne serait-on pas tenté de désespérer ?

Mais vous avez vu l'issue des tempêtes de Tibériade et de celles de l'histoire. Pierre et ses fidèles disciples prient. *Domine, salva nos, perimus*. Dieu fera le reste.

Le Christ nous défend la désespérance. « Hommes de peu de foi pourquoi craignez-vous ? » disait-il à ses disciples après la première tempête.

« Pierre pourquoi doutais-tu de moi ? » disait-il après la seconde tempête (6).

Concluons. Que faut-il faire ? Trois choses : avoir confiance avec Pierre, prier avec Pierre, agir avec Pierre.

Il n'y a rien à faire sans Pierre. Il est le chef de la barque. C'est avec lui que le Christ apaise la tempête.

Il faut prier avec Pierre et prier la prière qu'il nous demande. Il nous fait dire le rosaire, disons le rosaire pour obtenir le secours miraculeux de Marie.

Il nous met aux pieds du Sacré-Cœur. Il a confié le XXe siècle au Sacré-Cœur. Recourons au Sacré Cœur qui est l'abîme de la miséricorde.

Mais, prier ne suffit pas. Voyez nos marins en mer. Quand la tempête sévit, quand tout craque à bord, quand le navire fait eau, quand il court vers le rocher, que font-ils ? Ils invoquent la Madone sans doute et lui font un vœu, mais ils n'arrêtent pas la manœuvre. Ils sont attentifs aux commandements du capitaine, ils sont à tout, ils dirigent le gouvernail, ils bouchent les voies d'eau, ils courent aux pompes. Dieu bénit leur prière et leur courage, et tout est sauvé.

Ainsi devons-nous faire. Pierre prie, mais Pierre commande l'action aussi. Pierre a reconnu les voies d'eau, la fausse philosophie, le gallicanisme, les injustices sociales. Il nous appelle tous à la manœuvre. Il nous indique les réparations à faire, la philosophie traditionnelle, l'action sociale, les associations et toutes les œuvres populaires.

Le salut est là et là seulement avec Pierre et sous les ordres de Pierre. Ce sont les masses populaires qu'il faut gagner. Il ne faut pas rentrer timidement au port de nos sacristies. *Duc in altum.*

C'est en haute mer qu'il faut aller, c'est vers les flots de la démocratie, pour la gagner au Christ. C'est là que nous ferons la pêche miraculeuse.

L'Allemagne a ses associations d'apprentis et d'ou-

vriers, ses caisses rurales de crédit, son programme social.

La Belgique a ses cercles, ses associations agricoles, son organisation électorale, sa législation sociale.

La France a ses cercles et conférences, ses syndicats et caisses de crédit, sa presse populaire.

L'Italie a ses comités, ses œuvres de jeunesse et un beau développement de caisses de crédit, de coopératives et de mutualités.

A l'œuvre ! à l'œuvre !

Le péril est immense. Ce serait à désespérer, comme au temps de Néron. Le navire est presque plein et sur le point de s'enfoncer.

Prions, crions vers le Christ : *Domine, salva nos, perimus*. Ayons confiance et agissons. C'est quand tout paraît perdu que le Christ intervient et sauve ceux qui agissent et qui prient.

Il a des instruments de tout genre à son choix : Constantin, Léon le Grand, Clovis, Charlemagne, Jeanne d'Arc, ou les masses populaires.

A lui de choisir.

A nous la confiance, la prière et l'action ; et le Christ nous apportera le salut, et il accordera de nouveau à son Eglise une grande paix et une pêche miraculeuse.

LE JUBILE

L'*American Ecclesiastical Review*, veut bien nous communiquer une dépêche, reçue de Rome le 5 avril, d'après laquelle il appert que l'indulgence du jubilé de l'année sainte étendue pour six mois au monde entier, ne peut être gagnée qu'une fois durant ce temps, et n'est pas applicable aux âmes du purgatoire.

LE MARIAGE CHRÉTIEN

A propos d'un jugement récent

(EXTRAIT D'UNE LETTRE PASTORALE DE MGR L'ARCHEVÊQUE
DE MONTRÉAL)

PAR suite de ce décret (du Concile de Trente sur la clandestinité) pour qu'un mariage soit valide entre deux catholiques, dans les endroits où le Concile de Trente a été publié, il faut la présence du propre curé et de deux témoins. Quelles que soient donc les dispositions des lois civiles à ce sujet, un mariage célébré devant un prêtre qui n'est pas le curé de l'une au moins des parties contractantes, ou un prêtre délégué par le curé ou l'Ordinaire, est nul de plein droit. A plus forte raison en serait-il ainsi, si le mariage avait lieu devant un simple officier civil ou un ministre protestant. En cette matière, qu'on le remarque bien, la bonne ou la mauvaise foi n'est pour rien.

Nous avons cru jusqu'à présent, nous appuyant sur l'autorité d'hommes éminents qui ont été ou sont encore l'honneur de notre barreau et de notre magistrature, que dans la Province de Québec, l'empêchement de clandestinité était reconnu par notre législation aussi bien que les autres empêchements établis par l'Eglise. Un jugement rendu par la Cour supérieure à Montréal vient d'affirmer le contraire, et, en dépit des décisions judiciaires données plusieurs fois déjà sur cette grave

question, reconnaît comme valide, aux yeux de l'autorité civile, le mariage de deux catholiques célébré devant toute personne autorisée par la loi à tenir des registres de mariage.

Sans entrer dans l'appréciation de ce jugement au point de vue de la légalité, ce qui est du ressort des tribunaux civils de notre pays et de l'Empire, nous nous croyons obligé de déclarer solennellement qu'il ne peut en rien amoindrir ou modifier les obligations des catholiques, au for extérieur ni au for intérieur de la conscience. S'il était vrai que notre législation matrimoniale fût incomplète ou défectueuse sur ce point particulier, comme elle l'est sur quelques autres, le mal, ce nous semble, ne serait pas sans remède, et il n'en demeure pas moins certain qu'ici, pour les catholiques, le mariage clandestin est toujours nul et invalide.

L'Eglise, vous le savez, nos très chers frères, prononce la peine de l'excommunication contre ceux de ses membres qui osent contracter mariage devant un ministre hérétique, qu'il s'agisse de deux catholiques ou d'une partie catholique et d'une partie protestante. C'est pour-quoi, afin de contre-balancer, dans la mesure de notre pouvoir, l'effet, que pourraient jamais produire parmi les fidèles de notre diocèse les sentences des tribunaux civils, si ces sentences étaient en opposition avec le dogme et la discipline de l'Eglise, nous vous rappelons aujourd'hui ces peines sévères. Nous déclarons, en outre, nous réserver à nous seul et à notre vicaire général le droit d'absoudre ceux qui se rendraient coupables d'une pareille faute.

LES PÈRES BLANCS.

ET LES MISSIONS D'AFRIQUE

I

Origine de la Congrégation

LA Société des Missionnaires d'Afrique, dits *Pères Blancs*, a été fondée à Alger en 1868 par le cardinal Lavignerie.

Il y avait près de quarante ans que la France avait conquis l'Algérie sans avoir songé à répondre aux besoins de Dieu sur elle. La conquête algérienne, en effet, n'était et ne pouvait être dans l'ordre providentiel que la dernière croisade contre la barbarie musulmane qui tenait l'Afrique sous le joug et en fermait les portes au christianisme. Dieu n'avait donné la victoire à la France que parce qu'il la destinait à porter la vérité et la lumière dans les ténèbres de cet immense continent déshérité et comme oublié pendant tant de siècles.

Cependant, non seulement la France n'avait rien fait pour répondre à cette mission, mais encore on l'avait vue interdire, par la voix des autorités algériennes, toute prédication de l'Évangile.

En 1867, deux fléaux terribles, la faim et la peste, faisant suite à une invasion de sauterelles, vinrent subitement changer cet état de choses. Ces fléaux frappèrent des milliers de victimes, surtout au sein de la population musulmane, et laissèrent après eux d'innombrables orphelins. L'archevêque d'Alger, dont la devise était *caritas*, voulut servir de père à ces pauvres enfants et il en recueillit jusqu'à deux mille. Au spectacle de tant

de charité, les yeux de ces petits Arabes commencèrent à s'ouvrir. Ils comprirent que seule, la foi véritable pouvait créer un semblable dévouement, surtout lorsqu'ils le comparaient à l'abandon et à la cruauté sauvage dont ils étaient les victimes de la part des musulmans.

Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, n'hésita pas à voir dans cette œuvre le commencement de l'apostolat catholique dans des régions jusqu'alors si stériles. Il écrivait à Mgr Lavigerie :

« Quant aux enfants que vous avez arrachés des
« bras de la mort, que vous nourrissez, que vous vêtis-
« sez, que vous formez à la pureté des mœurs, à la jus-
« tice, au travail des champs, comment n'aimeraient-ils
« pas désormais la foi et la charité auxquelles ils devront
« tout et leur existence elle-même ? Comment, devenus
« par leur travail les soutiens de leurs familles, et retour-
« nant au milieu d'elles, ne pourront-ils pas incliner par
« leur présence, leurs œuvres, leurs paroles, l'esprit des
« leurs vers cette religion chrétienne dont ils ont reçu
« tant de bienfaits ? »

Ces paroles semblaient prophétiques : L'œuvre des orphelins allait être le point de départ de l'apostolat en pays musulman.

Cependant le clergé de l'Algérie, élevé dans la pensée qu'il ne lui serait jamais permis de nouer des relations, même de simple charité, avec les indigènes, n'avait pas appris leur langue.

Mgr Lavigerie cherchait donc vainement autour de lui des prêtres qui pussent se charger de la direction de ses orphelinats arabes, et il regrettait de ne pas trouver une société d'hommes apostoliques qui pût venir à son aide.

Un jour qu'il avait médité sur ces pensées, il vit entrer chez lui le supérieur de son grand séminaire, le respectable M. Girard, celui que le clergé algérien, formé tout entier par ses soins, appelait le *Père Eternel*, à cause de sa vieillesse et de son aspect vénérable. Il soupirait lui aussi depuis son arrivée dans la colonie, c'est-à-dire depuis près de quarante ans, après le moment où il serait enfin permis au clergé de s'occuper de la conversion des arabes et autres indigènes de l'Afrique. Il savait que son archevêque partageait ses pensées, et que c'était l'espoir de les voir réalisées qui lui avait fait abandonner un évêché de France pour un diocèse de mission.

Ce jour-là donc, M. Girard, entrant dans la chambre de l'archevêque d'Alger, avec trois élèves de son séminaire, lui dit :

— « Monseigneur, voici des jeunes gens qui viennent « s'offrir à vous pour l'apostolat africain ; avec la grâce « de Dieu, ce sera le commencement de l'œuvre que « nous avons désirée. »

Et le vénérable vieillard courbant sa tête blanche et s'agenouillant avec ses trois séminaristes, demandait à Monseigneur de bénir et d'accepter leur dévouement.

« Je les bénis en effet, écrivait plus tard le cardinal « Lavignerie, plein à la fois d'étonnement et d'émotion : « car je n'avais été prévenu de rien, et cette offre qui « répondait à mes préoccupations me paraissait comme « surnaturelle. Je les relevai, je les fis asseoir, je les « interrogeai longuement, j'opposai, comme je le devais, « toutes les objections possibles, ils y répondirent, et « mon consentement fut enfin donné pour un essai, à « titre d'épreuve. »

C'est ainsi que l'œuvre a commencé, bien humblement par les éléments en apparence les plus faibles : un vieillard déjà près de la tombe et trois jeunes gens, qui entraient à peine dans la vie.

L'archevêque était incapable de s'occuper de l'œuvre de la formation de ses trois aspirants missionnaires et il fallait cependant pour une vocation spéciale les séparer du grand Séminaire. La Providence lui fournit tout elle-même en envoyant à Alger, pour y chercher un climat plus doux, deux saints religieux, morts tous les deux aujourd'hui. L'un appartient à la compagnie de Jésus, l'autre à la société des prêtres de Saint-Sulpice. Ils demandaient en ce moment même à l'archevêque d'Alger une occupation compatible avec leurs forces ébranlées : il leur confia ses trois Séminaristes dans une grande maison de louage sise en dehors de la ville. Tel fut le premier noviciat.

Ces commencements durèrent une année.

Depuis, un autre religieux de la Compagnie de Jésus, un homme de Dieu lui aussi, dont le cardinal disait plus tard qu'il n'écrivait son nom qu'avec vénération et reconnaissance, le R. P. Terrace, prit la direction du noviciat définitif. Enfin, après six ans, les missionnaires se gouvernèrent eux-mêmes par des supérieurs choisis dans leur sein, sous l'autorité paternelle du vénéré fondateur. Leurs constitutions furent approuvées par le Saint Siège, et leur Société reconnue par l'Etat. Leur maison mère est à la Maison-Carrée, à neuf milles d'Alger.

Nous pouvons dire, en bénissant Dieu, que le grain de sénévé est devenu un grand arbre : Aujourd'hui, après trente-deux ans d'existence, la Société des Pères Blancs compte 505 Pères ou Frères profès, 280 Pères ou Frères novices, ayant pris l'habit, et plus de 200 élèves

aspirants ou postulants Frères, — soit un total d'environ 1,000 membres, dont 800 portent l'habit blanc des missionnaires.

Un an après la fondation des Pères Blancs, eut lieu celle des Religieuses Missionnaires, qui devaient si merveilleusement aider les Pères dans leur œuvre d'apostolat. Ici encore les commencements furent humbles. Huit jeunes Bretonnes, amenées en Afrique par un vénérable prêtre de leur pays, établi dans le diocèse d'Alger, et que Mgr Lavigerie avait chargé de lui trouver des sujets, furent les premières pierres vivantes de ce nouvel édifice. Cependant la Congrégation a grandi dans le travail et la prière, dans le silence et l'humilité. Aujourd'hui les *Sœurs Blanches* ne sont pas moins de quatre cents.

II

Missions en pays musulman

Missions chez les Kabyles

Les premières œuvres de la société ont été, comme je l'ai dit, les orphelinats et les institutions charitables en faveur des musulmans de l'Algérie.

Peu à peu ces œuvres ont pris un développement plus considérable, et aujourd'hui les Pères Blancs ont des établissements en Kabylie, dans les montagnes de l'Atlas, au Sahara, au Soudan, au Dahomey, en Guinée et dans l'Afrique Equatoriale. L'étendue du territoire qu'ils évangélisent est immense : elle représente à peu près celle du Dominion.

Il était intéressant non-seulement de connaître la nature de ces divers établissements, mais aussi, d'avoir un

compte-rendu détaillé du travail des missionnaires dans ces régions, des obstacles qu'ils ont à surmonter, des consolations qu'ils éprouvent, des succès qu'ils remportent. Tous les deux mois le *Bulletin des missions d'Afrique* des Pères Blancs publie ces détails.

Je voudrais ici me borner à faire connaître aux lecteurs de *La Revue* deux groupes seulement de nos missions en Afrique : les missions de la Kabylie et les missions de l'Equateur.

Les musulmans de l'Algérie se divisent en deux races distinctes : la race arabe et la race kabyle ou berbère. La première est de beaucoup la plus nombreuse : les Arabes sont bien trois millions en Algérie, tandis que les Kabyles n'y dépassent guère le chiffre de sept cent mille.

C'est au milieu des Kabyles que nos premières missions ont été établies. Les Kabyles sont les descendants des anciens Numèdes, c'est l'élément aborigène de la population de l'Afrique-Nord, par opposition aux Arabes qui n'y sont venus qu'au huitième siècle. La région qu'ils habitent dans les montagnes de l'Atlas est appelée la Kabylie.

Ce peuple a été chrétien autrefois. On ne saurait se rappeler sans émotion ce que l'histoire nous apprend de son passé et des luttes héroïques qu'il a soutenues pour défendre pied à pied sa foi, en même temps que son pays lors de l'invasion musulmane. On sait en effet que les Kabyles ont eu jadis de nombreux évêques, et que douze fois soumis au Koran par la force des armes et les massacres, douze fois ils revinrent à la foi chrétienne. Cette lutte héroïque commencée au huitième siècle se prolongea jusqu'au douzième, époque à laquelle les historiens signalent un dernier évêque de Kabylie. Pendant deux siècles encore des chrétiens isolés continuèrent à

garder leur culte, mais les Arabes musulmans cernant leur pays de toutes parts, et rendant impossible à tout craindre l'accès de leurs montagnes, peu à peu toute trace de foi s'éteignit. Aujourd'hui toute la Kabylie est musulmane.

Il faut savoir que de toutes les missions qui existent au monde, les plus ingrates, sans contredit, sont les missions en pays musulmans. Il n'y en a pas qui demandent de la part des missionnaires plus de patience et d'abnégation, il n'y en a pas qui offrent moins de consolations.

Il est si difficile de convertir un musulman ! Dans la religion de Mahomet le dogme se résume dans la formule suivante : Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète. C'est l'acte de foi. Quant à la morale il faut dire qu'elle n'existe pas ; car sur la terre, d'abord, liberté entière est laissée aux passions infâmes, et le paradis, dans l'esprit des musulmans consistera en partie dans des jouissances obscènes et éternelles. Telle est en deux mots la religion par laquelle Mahomet a merveilleusement su fasciner, corps et âme, des millions d'adeptes pour en faire les ennemis les plus fanatiques du nom chrétien.

Longtemps on avait cru les musulmans inconvertissables, et quand Mgr Lavignerie songeait à préparer des missionnaires pour l'Afrique musulmane tout le monde lui disait « qu'il tentait l'impossible, qu'on n'avait jamais converti de musulmans, qu'on n'en convertirait jamais. » L'archevêque laissa dire et se mit à l'œuvre.

(A suivre).

OBITUAIRE

M. l'abbé Joseph Cournoyer, vicaire à Berthier, décédé le 29 mars. (Société d'une messe et Union Saint-Jean).

LE SERMENT DU ROI D'ANGLETERRE ET LES CATHOLIQUES

Lettre de l'Épiscopat Canadien

A Son Eminence Illme et Revme,
Le cardinal VAUGHAN,
Archevêque de Westminster.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 16 mars 1901.

Eminentissime Seigneur,

Après avoir pris connaissance de la lettre circulaire récemment adressée par Votre Eminence à son clergé touchant la déclaration et le serment qu'une législation inique met encore dans la bouche du roi d'Angleterre lors de son accession au trône, les archevêques et évêques de la Puissance du Canada sont heureux d'offrir à Votre Eminence, avec leurs félicitations empressées, l'expression unanime de leur pleine et entière adhésion à cette éclatante protestation.

Ce reste d'intolérance religieuse pèse trop lourdement sur la conscience catholique pour que tous ceux des loyaux sujets de Sa Majesté Britannique, qui ont le bonheur d'appartenir à l'Église Romaine, n'en ressentent pas vivement l'injure et ne se croient pas justifiables de chercher par tous les moyens légitimes à faire disparaître pour jamais une aussi indigne déclaration.

Grand nombre de protestants eux-mêmes, animés d'un esprit de justice qui nous réjouit et les honore, pensent

que le temps est venu d'effacer des Statuts de l'Empire ce souvenir néfaste de discordes et de haines farouches ; ils jugent l'heure opportune pour donner aux douze millions de catholiques sur lesquels règne Sa Majesté Edouard VII, ce gage précieux et depuis longtemps désiré de paix et de liberté religieuse. C'est ainsi qu'il y a quelques jours, nos hommes politiques canadiens, réunis en session parlementaire à Ottawa, demandaient, sans distinction de croyances ou de partis et par un vote à peu près unanime, l'abrogation de la loi dont nous réclamons nous-mêmes si instamment la disparition, et en cela, nous le savons, ils ne faisaient que refléter le sentiment général du pays.

En faisant la présente démarche, Eminence, et en portant pour ainsi dire, par votre entremise, jusqu'aux plects du trône d'Angleterre, l'expression respectueuse de nos légitimes griefs, nous n'avons nullement la pensée de soulever une controverse religieuse qui puisse altérer la paix de l'Empire. C'est, au contraire, l'amour même de cette paix, d'une paix solide et durable, d'une paix fondée sur la justice, qui inspire nos réclamations. Cette justice tardive, l'Angleterre, Eminence, nous la doit.

Elle la doit à une religion dont les apôtres couvrent le monde et qui a pour chef et Pontife Léon XIII, c'est-à-dire de l'aveu même de nos frères séparés, l'un des esprits les plus élevés, les plus nobles, les plus clairvoyants, les plus ouverts aux grandes œuvres sociales, les plus sagement progressifs que l'humanité ait encore produits.

Elle la doit aux catholiques de plus en plus nombreux, répandus sur toute la surface de l'Empire, qui n'ont jamais marchandé leur loyauté à la Couronne, et qui

ont bien, ce nous semble, le droit d'exiger en retour que cette Couronne elle-même, dans la personne du Souverain, respecte leurs croyances les plus vénérées et les plus chères.

Elle la doit aux hommes illustres qui, par une série de sages mesures, ont modifié son Droit public et qui n'ont pas cru faire acte de perturbateurs de l'ordre et de mauvais citoyens en décrétant, pour les plus hauts fonctionnaires d'Etat, l'abolition d'une déclaration qu'on considérait comme souverainement injuste et vexatoire, déclaration dont le roi seul garde aujourd'hui le triste et odieux privilège.

Elle la doit enfin à son titre de nation chrétienne et généreuse, de puissance civilisatrice où fleurissent la liberté, l'équité, la tolérance, où les préjugés vieillis ont fait place au respect du droit, où la conscience rassurée conserve intacte son inviolabilité sous l'égide même des lois.

C'est donc, Eminence, l'intérêt bien compris de l'Angleterre, le souci de son nom et de sa gloire en même temps que le zèle des choses de Dieu qui nous poussent à réclamer ce que tant de voix émues sollicitent de son gouvernement, et, est-ce illusion, nous osons croire que le règne d'Edouard VII verra dès son début s'opérer une réforme qui contribuerait si puissamment à cimenter l'union, comme aussi à augmenter dans le cœur des catholiques, la reconnaissance que ces derniers n'ont jamais manqué de témoigner pour de tels bienfaits.

A l'exemple de Votre Eminence, nous prescrivons nous aussi des prières publiques à notre peuple ; nous prions tous ensemble pour que Celui qui tient en sa main le cœur des princes, daigne, dans sa haute sagesse et par l'action de sa Toute-Puissance, modifier les vues des

hommes et amener au plus tôt la réalisation d'un vœu qui monte ardent vers le ciel de toutes les parties du territoire britannique.

De Votre Eminence,

les humbles et dévoués serviteurs,

- † Cornelius O'Brien, archevêque d'Halifax.
- † J.-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa.
- † Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec.
- † Adélarde Langevin, O.M.I., archevêque de Saint-Boniface.
- † Paul Bruchési, archevêque de Montréal.
- † Charles-Hughes Gauthier, archevêque de Kingston.
- † Denis O'Connor, archevêque de Toronto.
- † Vital Grandin, O.M.I.; évêque de Saint-Albert.
- † James Rogers, évêque de Chatham.
- † John Cameron, évêque d'Antigonish.
- † Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe.
- † Narcisse-Zéphirin Lorrain, évêque de Pembroke.
- † Elphège Gravel, évêque de Nicolet.
- † Thomas-Joseph Dowling, évêque de Hamilton.
- † Richard-Alphonse O'Connor, évêque de Peterborough.
- † André-Albert Blais, évêque de Rimouski.
- † James-Charles McDonald, évêque de Charlottetown.
- † Alexandre MacDonald, évêque d'Alexandria.
- † Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi.
- † Joseph-Médard Emond, évêque de Valleyfield.
- † Paul Larocque, évêque de Sherbrooke.
- † Augustin Dontenville, évêque de New-Westminster.
- † F.-Patrick McEvay, évêque de London.
- † François-Xavier Cloutier, évêque de Trois-Rivières.
- † Timothy Casey, évêque de Saint-Jean.
- † Emile Girouard, évêque d'Ibora, vicaire apostolique d'Athabaska-McKenzie.

- † Albert Paschal, évêque de Mosynopolis, vicaire apostolique de la Saskatchewan.
- † Maxime Decelles, évêque de Druzipara, coadjuteur de Saint-Hyacinthe.
- † Emile-Joseph Legal, évêque de Pogle, coadjuteur de Saint-Albert.
- † Joseph-Herman Brunault, évêque de Tubuna, coadjuteur de Nicolet.
- † Thomas-F. Barry, évêque de Thugga, coadjuteur de Chatham.

Archevêché de Québec, 16 mars 1901.

DECRETS ET SOLUTIONS

Sainte Pénitencerie

**Recours à la Sainte Pénitencerie après l'absolution
" ad mensem " d'une censure réservée au Saint-Siège**

Beatissime Pater,

Relate ad censurarum absolutionem Summo Pontifici reservatarum, S.C.R. et U. Inquisitionis, die 9 novembris 1898 sequentia decrevit : « Quando neque confessarius neque poenitens epistolam ad Poenitentiarium mittere possunt, et durum sit poenitenti adire alium confessarium, in hoc casu liceat confessario poenitentem absolvere etiam a casibus S. Sedi reservatis absque onere epistolam mittendi. »

His statutis, Episcopus N.N. ad pedes S.V. provolutus humiliter expostulat : An ut onus epistolam mittendi cesset, scribendi impedimentum adstringere debeat confessarium simul et poenitentem ; vel sufficiat sicuti aliqui interpretati sunt, quod poenitens scribendi impar,

eidem confessario a quo vi decreti 1886 et 1887 absolutus fuerit, se presentare nequeat, et ipsi durum sit alium confessarium adire; licet confessarius absolvens, pro poenitente, epistolam ad S. Sedem nittere posset.

Quod et Deus etc.

Feria IV, die 5 septembris 1900.

In Congregatione generali S.R. et U. Inquisitionis ab EEmis et RRmis DD Cardinalibus Generalibus Inquisitoribus habita. exposito prædicto dubio, præhabitoque RR.DD. Consultorum voto, lidem EE. ac RR. Patres respondendum mandarunt :

Negative ad primam partem ; affirmative ad secundam.

Sequenti vero feria VI, die 7 ejusdem mensis et anni, in solita audientia SSmi D.N. Leonis Div. Prov. PP. XIII a R.P.D. Adessore habita SSmus resolutionem EE. ac RR. Patrum adprobavit.

I. CAN. MANCINI, S. R. et U. Inquisitionis Notarius.

Sacrée Congrégation des Rites

Prescriptions du cérémonial relativement à l'élévation aux messes chantées

On ne doit pas faire l'élévation de la sainte hostie pendant que le chœur chante le *Sanctus*. " Chorus " *prosequitur cantum usque ad Benedictus qui venit, etc., exclusive, quo finito, et non prius, elevatur Sacramentum. Tunc silet chorus, et cum aliis adorat. Organum vero, si habetur, cum omni tunc melodia et " gravitate pulsandum est. "* (Cœrem. Rom.)

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — La junte municipale de Rome est en pleine crise. On sait que les affaires administratives de la cité sont gérées par le maire ou syndic, assisté d'un certain nombre d'assesseurs, effectifs ou suppléants ; tous sont nommés par leurs collègues du municipe, et forment la junte municipale.

A cause des relations forcées entre le Capitole et le Quirinal, les catholiques se contentent d'occuper dans la junte les sièges d'assesseurs. Ils donnent habituellement leurs voix à un syndic libéral, mais respectueux pour les consciences catholiques. Jusqu'à présent, par une sorte d'entente tacite, la politique paraissait exclue de la gestion des affaires municipales.

Il n'en sera plus ainsi à l'avenir. Le syndic, élu il y a un an, don Prosper Colonna, vient de rompre en visière avec les catholiques. Il leur avait déclaré la guerre à la Brèche de la Porta Pia, le 20 septembre dernier. Contrairement aux usages, il prononça ce jour-là, un discours insultant pour les Romains fidèles au Pape. La discussion relative à la fontaine des Termes fut une autre querelle.

Enfin, tout dernièrement, comme le conseil discutait le budget d'un orphelinat municipal tenu par des religieuses, les conseillers catholiques demandèrent qu'on inscrivît dans le règlement de l'orphelinat, l'enseignement du catéchisme. Comme ils l'avaient fait précédemment pour une question de moralité publique, les conseillers libéraux, le prince Colonna en tête, transformèrent cette question toute religieuse en une affaire politique ; ils ne voulurent rien entendre aux raisons invoquées par la minorité des 32 conseillers municipaux.

Devant ce parti pris, les assesseurs catholiques ont donné leur démission. La majorité annonce sa décision de les remplacer par des libéraux. Pour la première fois depuis vingt ans, la junta municipale de Rome va donc être exclusivement composée de libéraux. Comme les catholiques ont une minorité considérable, et que par ailleurs le prince Colonna devra faire appel à l'élément radical et socialiste du conseil c'est une situation particulièrement menaçante pour la paix et la prospérité...déjà si relative de Rome, qui se dessine au Capitole.

— *Congrégation des Rites.* — Le 13 mars s'est tenue au Vatican une Congrégation ordinaire sous la présidence des EEmes cardinaux Rarocchi, Aloisi-Masella, et Gotti.

La Congrégation s'est prononcée : 1^o sur la validité des procès ordinaires et apostoliques, dans la cause du vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne, prêtre profès de l'ordre des Mineurs ; 2^o sur la validité du procès apostolique poursuivie dans la curie diocésaine de Quimper, touchant la sainteté et les miracles en général du vénérable Michel le Nobletz, prêtre missionnaire ; 3^o sur la question *de non cultu*, pour le vénérable Jean-Baptiste Guarino, curé de Saint-Pierre à Paterno ; pour le vénérable Michel Garicoïtz, fondateur de la congrégation des prêtres du Sacré-Cœur de Jésus ; pour le vénérable César Sportelli, prêtre profès de la congrégation du Très Saint-Rédempteur.

Abyssinie. — Une dépêche arrivée dernièrement, à Rome, annonce, comme on pouvait déjà le craindre d'après de récentes informations, que le *dedjaz Agoz*, chef de l'Agamieth, a voulu contraindre la population catholique d'Alitiéna à passer au schisme.

Toute cette population, qu'on peut évaluer à 3,000 âmes, préférant l'exil à l'apostasie, a émigré en bloc ; elle s'est réfugiée au pied des hauts plateaux, dans la zone du protectorat italien.